

Voici trois courriers, adressés au maire d'Agen, Alexis Pain, (détenus par les Archives municipales) qui parlent de la commémoration de septembre 1948. Courriers de :

- ◆ Joseph Lacroix (une connaissance de Louis Ducos du Hauron)
- ◆ Alice Ducos, une des deux nièces de Louis

VILLENEUVE S/LOT, le 1er Septembre 1948  
Monsieur LACROIX  
Ancien Chef de laboratoire  
46, rue des Girondins  
Villeneuve S/Lot

à Monsieur le Maire d'Agen

Monsieur le Maire,

*Vous me faite grand honneur de m'inviter au sujet des honneurs que vous allez rendre à la mémoire de mon regretté illustre ami : Louis Ducos du Hauron.*

*Mais l'âge est là, je suis bien vieux, 88 ans, et je ne sors plus guère de chez moi.*

*Il m'est très agréable de voir, qu'enfin on fait cas à Agen de cet homme qui passa méconnu et qu'on a laissé à peu près mourir de faim. Dire que nous n'étions que cinq hommes à son enterrement.*

*Avant la guerre de 1914 on pouvait voir dans un catalogue allemand concernant la photographie (je crois que c'était de Goertin) on pouvait voir sur la couverture un médaillon à cinq profils. C'était les 5 gloires de la photographie : DAGUERRE – NIEPCE – TALBOT – POITEVIN – DUCOS DU HAURON –*

*Et en France ce fut une honte nationale d'avoir méconnu cet homme tandis que l'Allemagne l'admirait. Il faut noter que Poitevin aussi fut méconnu ; on ne sait plus même où il fut enterré.*

*DUCOS DU HAURON est mort dans la rue Lamouroux mais il n'y vécut que quelques rares mois et n'y fit nul travaux.*

*Ses travaux les plus importants, il les fit quand il habitait avec sa famille en face de l'église St Hilaire, là où habite ou a habité Mme Vve Saubusse et sa mère Mme Vve Cornié.*

*On retrouve dans presque toutes les héliochromies qu'il fit à cette époque, on retrouve, on reconnaît, le coteau de l'Ermitage avec un certain pigeonnier qui y est toujours ; on y voit aussi des mesures qui y sont toujours je crois.*

*Quand vers 1869 DUCOS présenta à la Société française de Photographie (ou à l'Académie des Sciences même) son premier résultat montrable – bien que très imparfait – on retrouvait dans cette photo ledit coteau, ledit pigeonnier, ladite mesure. J'ai eu en mains une de ces épreuves.*

*Honte nationale que vous voulez bien chercher à racheter, c'est fort bien.*

*C'était durant la guerre de 1914. Mme LEYGUES avait son hôpital de Lamothe. J'eus occasion de lui faire de la photographie.*

*J'en profitais pour parler de Ducos à Mme LEYGUES qui pouvait beaucoup par son mari. Elle m'affirma que M LEYGUES avait déjà pensé et fait le nécessaire. Je le crus. Oui, LEYGUES avait fait quelque chose ; il avait, pour Ducos obtenu une petite pension de 600 Frs par an comme ouvrier d'art dans la purée, alors que votre serviteur sans relations sérieuses avait obtenu d'une formation pour aider les inventeurs 1000 F par an dont il ne profitera guère qu'un an.*

*Quand DUCOS est mort en 1920, je crois, c'est moi qui en avertis la maison LUMIERE qui bénéficiait de son invention. La maison LUMIERE se montra chiche, elle envoya 1000 francs à la famille. Une honte.*

*Enfin, vous tâchez de rendre hommage à cet homme. C'est fort louable de votre part. Je vous en félicite fort.*

*On fait aujourd'hui forces illustrations en photo couleur de divers journaux, c'est généralement simplement odieux.\* Mais il y a une certaine maison DRAEGER qui pour les industriels qui veulent y mettre le prix fait des photos couleur réclame véritablement belles, très belles, pas assez connues. La maison DRAEGER à qui je demandais quel procédé elle pratiquait m'a répondu une lettre que je puis montrer :*

*« Ce que nous pratiquons aujourd'hui et que vous trouvez bien n'est autre chose que le procédé DUCOS DU HAURON. Si nous avons obtenu mieux que celui-ci c'est grâce à des progrès optiques ou chimiques dont il était privé lors de son invention. Nous vous jalousons d'avoir eu des relations amicales avec ce grand inventeur. »*

*Avec M ALLARD, votre directeur du Musée qui est de nos amis j'avais formé le projet de mettre dans le local réservé à DUCOS des spécimens actuels de DRAEGER avec sa lettre disant que les images actuelles étaient dues aux travaux de DUCOS qui avait le grand mérite, etc, etc...*

*J'étais fatigué, ça ne s'est pas fait. Ça ne se fera pas, je ne suis plus bon que pour le repos éternel.*

*Veillez Monsieur le Maire, en vous remerciant de votre aimable attention qui m'est très sensible, agréer l'assurance de mon entier dévouement.*

Signé : Lacroix

Monsieur,

Je reçois votre lettre qui m'émeut profondément, et j'espère qu'aucun événement pénible ne viendra m'empêcher d'être parmi mes chers compatriotes le 5 septembre.

Nous restons seules descendantes directes, ma sœur et moi, mes 2 frères étant morts, mais il y a des petits et arrière-petits neveux : 2 en Algérie fils de mon frère aîné, 2 filles de mon frère cadet, mariées et l'une mère de 8 enfants, l'autre de 2.

Ma sœur et moi, non mariées, avons consacré notre jeunesse à l'éducation de deux petites nièces orphelines de père et de mère (filles de mon frère cadet) et toutes 4 vécûmes toujours auprès de notre cher oncle qui ne quitta jamais son frère, mon père.

L'aînée eut 8 enfants, la seconde 2, elle est depuis 4 ans paralysée à l'âge de 48 ans, et ma sœur ne la quitte jamais.

L'aînée sera certainement avec moi, elle est à Luchon en ce moment où je la préviens. C'est un mois après son mariage que nous fermions pour toujours les yeux de notre cher oncle que nous aimions à l'égal de notre père.

Je suis heureuse que cet hommage lui soit rendu, non pour la gloire, nous savons tous ce quelle vaut, mais pour réparer les si nombreuses erreurs et injustices dont il fut victime.

C'est l'année de la naissance de Louis Lumière que « Ducos du Hauron » prit son premier brevet pour le cinéma, en mars 1864 et sous le n° 61 975 et sous le nom de « chronophotographie », appelée aujourd'hui « cinématographie ». Les brevets étaient tombés depuis longtemps dans le domaine public quand ses inventions furent industrialisées. Comme le disait un journaliste, pour avoir des branches, il faut un tronc solide, mais ce ne sont que des branches qui n'auraient pas existé si le tronc n'avait pas poussé d'abord !

C'est le 14-7-1862 que D. du H. fit sa première communication à l'Institut sur la « Photographie des Couleurs et c'est en Sbr 1868 qu'il prit son premier brevet sous le n° 83 061 . Le Musée d'Agen et la Société Française de Photographie à Paris possèdent plusieurs exemplaires de ses premiers tirages.

Pour ne citer que ces deux premières inventions qui furent une source de richesses pour beaucoup mais pas pour lui, il se ruina, nous ruina et n'eut jamais les ressources nécessaires pour mettre sur pieds ce qui devait avoir plus tard un si grand succès ! (ma sœur et moi n'avons même pas une entrée gratuite au cinéma). Et tout en rendant hommage à L. Lumière pour ses intéressants travaux, il n'est pas comme on l'appelle : « le Père du Cinéma ».

La bourse du savant et celle de son frère était commune et presque toujours vidée par les frais qu'occasionnaient les expériences poursuivies. Mon père était Conseiller à la Cour, il commença sa carrière à Agen comme Juge d'Instruction.

L'Allemagne avait demandé à mon oncle d'acheter son brevet de la « Photographie des Couleurs », par patriotisme il refusa, et Dieu sait comment il en fut remercié.

Je m'excuse, Monsieur le Maire de ce si long exposé, mais une mise au point est de temps en temps nécessaire car un trop long silence touche de très près à l'oubli.

Comme je suis émue, ma sœur le sera aussi (elle est toujours de moitié dans tous mes sentiments) de cette si délicate pensée de faire restaurer notre cher caveau où toutes nos affections sont ( ) pauvres chers disparus, si unis dans la vie, puissent-ils voir que leurs pensées (nous sont) aussi présentes que le jour de leurs départs. Nos maigres ressources ne nous permettent jamais de faire remettre en état cette dernière demeure, dans laquelle hélas, nous ne pourrions jamais être transportées pour y dormir notre dernier sommeil. C'est un luxe aujourd'hui auquel ma sœur et moi ne pourrions plus jamais songer.

En attendant le plaisir de vous les exprimer de vive voix, croyez, Monsieur le Maire à tous nos reconnaissants sentiments.

A. Ducos du Hauron  
23, rue d'Argenteuil, Paris 1°

PS : En 39 j'avais déjà été avisée que cette cérémonie devait avoir lieu mais M. (... ministre... ne put venir...) puis ce fut la guerre.

---

4 – 1 – 51

Cher Monsieur,

Je suis bien en retard pour venir vous apporter mes vœux les meilleurs pour vous et tous les vôtres, mais j'ai été particulièrement occupée ces jours-ci par la recherche de quelques spécimens de la « photo des couleurs ».

Ne possédant plus rien puisqu'à mon retour à la (après la) guerre de 14, je ne retrouvais plus rien dans notre maison de Savigny, cette dernière ayant été mise au pillage pas un Rt (régiment) qui resta plusieurs mois chez nous. Même les appareils construits des mains même de notre cher oncle avait été brûlés.

Le syndicat d'initiative de Savigny-sur-Orge veut aussi honorer la mémoire de notre cher oncle en apposant une plaque sur la maison où il vécut plusieurs années. La cérémonie aura lieu le 28 janvier, mais je suis bien sûre qu'elle n'égale pas celle qui eut lieu à Agen en Sbr 48.

Notre vieil ami « Nadar » avait – lui – une très belle collection ; j'allais donc faire appel à sa veuve pour qu'elle nous confia pendant quelques jours quelques spécimens. Or, j'apprends que la « Bibliothèque nationale » a acheté toutes les collections de Nadar, ainsi que son hôtel particulier. Je fais donc appel à celle-ci.

Je suppose les énormes travaux que vous aviez entrepris pour l'amélioration de notre ville, très avancés, et encore une fois je vous en témoigne toute mon admiration pour tout ce que vous avez fait !

Ah ! Pourquoi les voyages sont-ils si chers ?

Croyez, cher Monsieur, à mes meilleurs et reconnaissants sentiments.

A. Ducos du Hauron